

22^e Rencontres de droit rural Agridées – AFDR

COLLECTIVITE TERRITORIALE : LE NOUVEL ENTRANT AGRICOLE

30 janvier 2025

09h00 - 17h30

8 rue d'Athènes -75009 Paris

Egalement en visioconférence

Journée ouverte au titre de la formation continue (Numéro AFDR formateur : 11755491275.
Validation de 7 H 00).

L'intérêt des collectivités territoriales pour le secteur agricole n'est certes pas chose nouvelle. Historiquement, elles sont intervenues selon leurs différentes compétences, notamment en planifiant l'usage des sols, en distribuant certaines aides ou en mettant en œuvre des politiques de développement rural et de promotion des produits agricoles.

Mais les observateurs constatent leur montée en puissance sur le sujet. Elles veulent s'impliquer davantage dans la mise en œuvre locale des transitions écologiques, climatiques ou alimentaires, promues par les pouvoirs publics et dont l'agriculture est l'un des principaux vecteurs.

Quels sont aujourd'hui les outils et les moyens dont les collectivités disposent pour agir ? Jusqu'où sont-elles prêtes à accompagner les agriculteurs ? Entendent-elles parfois même s'y substituer et, d'ailleurs, en ont-elles le droit ?

Ces 22e Rencontres de droit rural seront l'occasion de débattre de ces questions avec des juristes de renom, des élus locaux et des acteurs de terrain.

PROGRAMME

8 H 30 - Accueil des participants

9 H 00 - Ouverture des travaux – Mots d'accueil

Charles MEAUDRE, Président d'Agridées

Me François ROBBE, Président de l'AFDR

9 H 15 – Introduction - La place de l'agriculture dans les compétences des collectivités territoriales

Intervenant à confirmer.

I. Le renouvellement des instruments classiques des collectivités au service d'enjeux contemporains

9 H 45 - L'enjeu de l'eau

Carole HERNANDEZ-ZAKINE, Docteur en droit, membre de l'Académie d'agriculture de France, vice-présidente de l'AFDR

10 H 15 - L'enjeu de la biodiversité

Me Yvon MARTINET, Avocat à la Cour, président de DS Avocats

10 H 45 - Echanges avec la salle

11 H 00 - L'enjeu de la prévention face aux risques naturels

Jean-Victor MAUBLANC, Maître de conférences à l'Université de Poitiers

11 H 30 - L'enjeu de la préservation des surfaces agricoles

Nicolas AGRESTI, Directeur du service Etudes, Veille et Prospective, FN SAFER

12 H 00 – Pourquoi et comment le foncier agricole doit être au centre de la politique locale d'aménagement ?

Marie-Claude MAUREL, Directrice d'études, École des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS), membre de l'Académie d'agriculture de France

II. L'émergence d'instruments innovants en rapport avec l'économie agricole

- La collectivité : acteur agricole

- *14 H 00 - La collectivité bailleuse*

Me François ROBBE, Avocat au Barreau de Villefranche-sur-Saône, maître de conférences à l'université Jean Moulin Lyon 3, Président de l'AFDR

- *14 H 20 - La collectivité exploitante*

Raphaële-Jeanne AUBIN-BROUTE, Maître de conférences en droit privé à l'université de Poitiers, présidente de l'AFDR Centre-Ouest

- *15 H 00 - La collectivité acheteuse*

(Intervenant à confirmer)

- *15 H 30 - La collectivité coordinatrice de filière*

Luc BODIGUEL, Directeur de recherche, CNRS, Nantes Université, administrateur de l'AFDR

15 H 50 - Echanges avec la salle

16 H 00 - Table ronde : Quelle place pour les collectivités territoriales dans l'activité agricole ?

Participation d'agriculteurs et d'élus locaux

17 H 15 - Propos conclusifs

Jean-Baptiste MILLARD, Délégué général d'AgriDées, vice-président de l'AFDR

17 H 30 - Fin des travaux